

Refonte de l'IFSE : simulacre de dialogue, mépris assumé

Mardi 20 mai avait lieu le second épisode du « Groupe de travail » organisé par le SRH sur “la refonte de l'IFSE” qui a, une nouvelle fois, tourné à un triste simulacre de dialogue social. Appelons cette séance par son vrai nom : « présentation de décisions » car nous n'avons nullement « travaillé » mais bien subi leurs choix unilatéraux. Que l'on entende que l'enveloppe globale ne peut être abondée, soit, mais POURQUOI ces répartitions manifestement arbitraires ne peuvent-elles être ni discutées ni modifiées ?

Rappelons-le, une première séance le 14 mai, où délibérément, les documents nous ont été envoyés après la réunion du GT : preuve évidente que l'administration anticipait déjà nos réactions.

En ouverture de ce groupe de travail, nous avons interrogé sur les suites données à la lettre ouverte adressée en fin de semaine dernière à la Secrétaire Générale du MASA. Le chef de service des ressources humaines a catégoriquement indiqué qu'aucune de nos demandes, pourtant parfaitement raisonnables, ne pouvait être prise en compte.

Face à cette fin de non-recevoir et à la colère grandissante parmi de nombreux·ses collègues qui nous l'ont exprimée, et que nous ne pouvons ignorer, les réponses de l'administration, renvoyant systématiquement à des éléments prétendument décidés lors de supposés moments de dialogue social, étaient simplement inacceptables au vu de la façon dont cette

« refonte » a été menée.

La haute administration de notre ministère a même appliqué une réduction de 10% du montant de l'IFSE aux agent·es travaillant aussi bien dans l'enseignement agricole technique que supérieur par rapport à leurs collègues des autres services, sous le prétexte que ces personnels n'effectueraient pas les 1607h annuelles et en se référant à un rapport de la cours des comptes sur... l'enseignement supérieur. Une allégation non seulement absurde et incohérente, mais qui révèle encore davantage le profond mépris porté aux collègues investis dans les établissements.

Le comble a été atteint lorsque l'administration a affirmé « Nous sommes au plus haut sur les catégories C parmi tous les ministères (...) le MASA est « avant-gardiste »[sic] » alors même que nos collègues de catégorie C, en classe normale et relevant du dernier groupe de fonction pour certain·es, ne percevront que 33,33 € d'augmentation mensuelle. Rappelons qu'ils ont attendu 9 ans puisqu'ils n'avaient eu aucune revalorisation en 2020 ! Pendant ce temps, d'autres agent·es percevront jusqu'à 650€ bruts mensuels supplémentaires. Certes, cet exemple illustre les extrêmes au sein de notre ministère, mais cette posture nous confronte aux dissonances cognitives manifestes de l'administration. Comment tolérer de tels arrangements face à la réalité que vivront nos collègues ?

Cette méconnaissance et cette indifférence assumée du quotidien des agent·es qui, jour après jour, font vivre nos services et nos établissements est profondément choquante, humiliante.

Et que dire de ce chantage inacceptable de voir remise en cause la rétroactivité au 1er janvier 2025 et pire encore, la disparition du budget si nous n'acceptons pas leurs choix puisque nous n'avons aucune chance de pouvoir faire entendre et accepter la moindre proposition !

Compte tenu de tous ces faits et éléments, la délégation de l'Élan commun s'est donc vue contrainte à regret et comme la semaine dernière de quitter la séance.

Soyez assuré·es, cher·es collègues, de notre engagement sans faille à vos côtés.

Vos représentant·es de l'Élan commun.